

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

4 October 1988

Doc. 5955

OPINION

**on the activities of OECD in 1987
in the field of the environment,
urban policy and energy¹**

presented by the Committee on the Environment,
Regional Planning and Local Authorities²
(Rapporteur : Mr THOMPSON)

A. Introduction

The Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities traditionally contributes to the debate on the activities of OECD by preparing an opinion on the sections within its own sphere, namely the environment, urban issues and regional questions.

For the purposes of preparing this opinion, the committee held an exchange of views with the officials in the OECD Secretariat working in these sectors.

B. Brief survey of OECD activities in the fields relevant to the committee

1. Energy (Chapters 4 and 5 of the OECD report)

Energy and environment

The OECD experts looked into the likely impact of more stringent regulations on pollutant discharges from electricity-generating stations on energy policy in general. However, it would be interesting to know what practical conclusions have emerged from these studies.

Several studies carried out by the specialist committees of the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) have shown that the Chernobyl accident, while it did not call into question the design or rationale of nuclear power plants, nevertheless alerted a great many countries to the need to look more closely at problems such as accident

1. See Doc. 5923 and Reference No. 1607 of 30 June 1988, and Doc. 5942 (report of the Committee on Economic Affairs and Development).

2. a. Unanimously approved by the committee on 4 October 1988.

b. See 12th Sitting, 5 October 1988 ; and Resolution 907.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

4 octobre 1988

Doc. 5955

AVIS

**sur les activités de l'OCDE en 1987
en matière d'environnement, de politique urbaine
et d'énergie¹**

présenté par la commission de l'environnement,
de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux²
(Rapporteur : M. THOMPSON)

A. Introduction

Il est de tradition que la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux contribue au débat sur les activités de l'OCDE en préparant un avis sur les secteurs de sa compétence, à savoir l'environnement, les affaires urbaines et régionales.

En vue de la préparation de cet avis la commission avait l'occasion de procéder à un échange de vues avec des responsables du Secrétariat de l'OCDE travaillant dans ces secteurs.

B. Bref aperçu des activités de l'OCDE dans les domaines intéressant la commission

1. Énergie (chapitres 4 et 5 du rapport de l'OCDE)

Énergie et environnement

Les experts de l'OCDE se sont penchés sur l'impact prévisible d'une réglementation plus sévère des rejets polluants des installations de production d'électricité sur la politique énergétique en général. Il serait toutefois intéressant de connaître les conclusions concrètes de ces études.

Plusieurs études effectuées par les comités spécialisés de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN) ont mis en lumière le fait que l'accident de Tchernobyl, tout en ne remettant pas en cause la conception et la raison d'être de l'énergie nucléaire, a néanmoins attiré l'attention de bon nombre de pays sur la nécessité de prêter une

1. Voir Doc. 5923 et Renvoi n° 1607 du 30 juin 1988, et Doc. 5942 (rapport de la commission des questions économiques et du développement).

2. a. Approuvé à l'unanimité par la commission le 4 octobre 1988.

b. Voir 12^e séance, 5 octobre 1988 ; et Résolution 907.

prevention, planning, radiation protection in the event of an accident, information of the public and compensation for nuclear damage.

In order to assist OECD countries to tackle problems of this kind, a programme of action has been drawn up by the OECD Nuclear Energy Agency, taking into account the activities launched by other international organisations such as the International Atomic Energy Agency and the Commission of the European Communities.

The studies on nuclear development carried out in 1987 were concerned principally with the prospects for nuclear energy between now and the year 2025 and, in view of the economic recession, reduced ordering rates and lower growth rates. It emerges from these studies that the impact of the Chernobyl accident on nuclear electricity programmes in the OECD area is unlikely to modify long-term growth prospects, but the problems arising from the biggest civilian accident that has ever taken place have resulted in a postponement of the construction of further plants in some countries.

As a result not only of the Chernobyl accident but also of the growing number of reactors in service in OECD member countries, special attention was given in 1987 to the problem of nuclear plant safety. The main conclusion to emerge is that the Chernobyl accident has not brought to light any previously unknown safety issues, but that the accident reporting system could be improved through greater uniformity and higher quality of the data reported.

Activities in relation to public health and radiation protection expanded markedly in 1987. A comprehensive appraisal of the implications of the Chernobyl accident was conducted and a report has been published on this subject. This may be regarded as an essential activity, particularly insofar as it is designed to set up an efficient, pragmatic system of international co-operation which the Chernobyl accident has shown to be necessary.

Work on the management of radioactive waste has continued in parallel: a comprehensive appraisal of the technical feasibility and safety of high-level waste disposal in stable sedimentary layers has been completed and will be described in a report to be published in 1988. The OECD Nuclear Energy Agency published a report in 1987 on the establishment of criteria for accepting low-level waste in shallow land repositories.

attention plus grande à des questions telles que la prévention des accidents, la planification, la protection radiologique en cas d'accident, l'information du public et la réparation des dommages nucléaires.

Afin d'aider les pays de l'OCDE à répondre à ce genre de problèmes, un programme d'actions a été mis au point par l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire en tenant compte également des activités mises en œuvre par d'autres organisations internationales telles que l'Agence internationale de l'énergie atomique ou la Commission des Communautés européennes.

Les études sur le développement nucléaire menées en 1987 ont porté principalement sur les perspectives de l'énergie nucléaire à l'horizon 2025 et, compte tenu de la récession économique, la baisse du rythme des commandes et des taux de croissance plus faibles. Il ressort de ces études que les répercussions de l'accident de Tchernobyl sur les programmes électronucléaires de la zone de l'OCDE ont eu peu de conséquences sur les perspectives de croissance à long terme, mais les difficultés entraînées par le plus important accident nucléaire civil jamais advenu ont néanmoins amené, dans certains pays, l'ajournement de la construction de nouvelles centrales.

Non seulement à la suite de l'accident de Tchernobyl, mais encore compte tenu de l'augmentation du nombre de réacteurs en service dans les pays membres de l'OCDE, une attention particulière a été consacrée en 1987 au problème de la sûreté des installations nucléaires. La principale conclusion qui en résulte est que l'accident de Tchernobyl ne met en lumière aucun nouveau problème de sécurité mais que le système de notification des accidents pourrait être amélioré en augmentant l'homogénéité et la qualité des informations données.

Les activités consacrées à la santé publique et à la protection radiologique ont connu en 1987 une expansion importante. Une évaluation très complète des incidences de l'accident de Tchernobyl a été effectuée et un rapport a été publié sur ce sujet. Votre rapporteur est de l'avis que cette activité est essentielle surtout dans la mesure où elle est menée dans le but de mettre sur pied une coopération internationale efficace et pragmatique dont l'accident de Tchernobyl a prouvé la nécessité.

Parallèlement, les travaux en matière de gestion de déchets radioactifs se sont poursuivis: l'évaluation complète de la faisabilité technique et de sûreté de l'enfouissement des déchets de haute activité dans les couches sédimentaires a été achevée et fera l'objet d'un rapport qui sera publié en 1988. En ce qui concerne les déchets de faible activité, l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire a publié en 1987 un rapport sur l'établissement de critères de leur admission dans des installations à faible profondeur du sol.

It is important to observe in this connection that considerable attention was given in 1987 to reorganising the NEA data bank with a view to stepping up computer support services to the agency or conducting research into nuclear safety and radioactive waste management. Furthermore, lessons have been learnt from the Chernobyl accident and its consequences in the sense that work has been done to examine necessary ways of improving the language used in radiation protection to help the public understand more fully the risks relating to ionising radiation, and on third-party liability in the field of nuclear energy. In particular, ways of promoting the universal application of the special regime of nuclear third-party liability established through the Paris and Vienna Conventions have been investigated.

It will be remembered that the Assembly held a pluri-disciplinary debate at its January 1988 session on nuclear accidents: protection of the population and their environment. That debate was very largely based on the conclusions of a parliamentary hearing organised by the Assembly in January 1987 in Paris. Recommendation 1068 adopted after that debate contains a list of measures to be taken to ensure better safety at nuclear plants, and also better protection for persons and the environment, much of which could usefully be taken into account by OECD, and more particularly its Nuclear Energy Agency.

2. *Environment policy* (Chapter 6 of the OECD report)

Work on the integration of environment policies and agricultural policies — which started in 1986 — continued successfully in 1987. Many studies were conducted in specific sectors and a workshop on this subject was held, the conclusions being that it is essential to enhance the positive contribution which agriculture can make to environment protection, that agricultural pollution must be reduced and that full account must be taken of the environment in all agricultural policy measures.

Work on the use of economic techniques and economic instruments in environmental policy was completed in 1987 and will be reported on in 1988. In addition, a comprehensive survey was carried out on the scope, operation, enforcement and effectiveness of various types of effluent charges, fiscal incentives and subsidies that might be introduced.

In view of the importance of this question and the interest which the committee takes in it, one can only welcome the fact that the activities in

Dans ce même domaine, il est important de signaler qu'une attention considérable a été portée en 1987 à la réorganisation de la banque de données de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire afin d'améliorer le soutien informatique fourni à l'agence pour les travaux menés dans les domaines de la sûreté nucléaire et de la gestion des déchets radioactifs. Par ailleurs, tirant la leçon de l'accident de Tchernobyl et de ses conséquences, des travaux ont été menés dans le but d'examiner les améliorations indispensables au langage utilisé en radioprotection afin que le public puisse mieux comprendre les risques liés à la radioactivité, ainsi que sur la responsabilité civile dans le domaine nucléaire. A ce propos a été étudiée en particulier la possibilité de promouvoir l'application universelle du régime spécial de responsabilité civile nucléaire instauré par les Conventions de Paris et de Vienne.

Il y a lieu de rappeler que l'Assemblée a tenu un débat pluridisciplinaire durant sa session de janvier 1988 sur les accidents nucléaires: protection de la population et de son environnement, débat qui a été dans une très large mesure nourri par les conclusions d'une audition parlementaire organisée par l'Assemblée en janvier 1987 à Paris. La Recommandation 1068 adoptée à l'issue de ce débat dresse une liste de mesures à prendre pour assurer une meilleure sécurité des installations, mais aussi de la protection des personnes et de l'environnement, dont une grande partie pourrait utilement être pris en considération par l'OCDE, et plus particulièrement par son Agence pour l'énergie nucléaire.

2. *Politique de l'environnement* (chapitre 6 du rapport de l'OCDE)

L'activité sur l'intégration des politiques de l'environnement et des politiques agricoles — lancée en 1986 — s'est poursuivie en 1987 avec succès. De nombreuses études ont été entreprises ainsi qu'un séminaire sur ce sujet dont les conclusions ont montré qu'il est indispensable d'accroître le rôle positif que peut jouer l'agriculture dans la protection de l'environnement, qu'il est nécessaire de réduire la pollution agricole et qu'il faut tenir compte de l'environnement dans toutes les mesures prises concernant l'agriculture.

Les travaux entrepris sur l'utilisation des techniques et d'instruments économiques dans la politique de l'environnement se sont achevés en 1987 et feront l'objet d'un rapport en 1988. Par ailleurs, une étude approfondie a été menée sur la portée, l'application et l'efficacité de subventions, incitations fiscales ou redevances qui pourraient être instituées pour limiter les divers rejets d'effluents.

Etant donné l'importance de la question et l'intérêt que la commission y porte, on doit se réjouir du fait que les activités dans le domaine de

the field of natural resource management have continued in 1987 on the three topics already selected: steps to be taken by the member states to integrate water resource management more efficiently with the management of other resources; the production of a background report on improving water demand management techniques to make them as rational and economic as possible; and the development of more efficient methods of strengthening the protection of water resources against long-term pollution.

In the field of pollution prevention and control, there are two principal activities which meet the concerns frequently expressed by the Parliamentary Assembly's Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities: the control of major air pollutants, and energy and environment issues. On the first of these subjects, OECD work in 1987 marked the conclusion of the emission inventory of the main atmospheric pollutants in the European OECD member states and the start of work on pollution from motor vehicles, focusing essentially on heavy-duty vehicles, in-use vehicles and evaporative emissions.

In Resolution 884 (paragraph 24) the Assembly "would also hope that, in addition to its surveys and inventories, OECD will show a more active commitment to the effective and substantial reduction of atmospheric pollutants from stationary installations and motor vehicles".

With regard to energy and the environment, in response to the recommendation adopted by the OECD Council in 1985 on environmentally favourable energy options, a review of energy and environmental policies in member countries was started. The climatic implications of the build-up of carbon dioxide and other gases producing the greenhouse effect, currently causing anxiety in scientific circles worldwide, were also examined.

Following the resolution adopted by the OECD Council in June 1985, the finalisation of a draft international agreement on the control of transfrontier movements of hazardous waste has also continued. It is to be hoped that — in due course, and taking account of work already done — both the Council of Europe and the European Communities may be consulted on this subject and perhaps involved in its forthcoming implementation.

In its opinion concerning the report on OECD activities in 1986, the Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities of the Parliamentary Assembly expressed a wish that OECD should look into the

la gestion des ressources naturelles se soient poursuivies en 1987 sur les trois thèmes qui avaient été retenus: les mesures à prendre par les pays membres pour mieux intégrer la gestion des ressources en eau dans la gestion d'autres ressources; la constitution d'une documentation de base sur l'amélioration de la gestion de la demande en eau pour que celle-ci soit aussi rationnelle et économique que possible; la mise au point de méthodes plus efficaces pour renforcer la protection des ressources en eau contre la pollution à long terme.

Dans le domaine de la prévention et des contrôles de la pollution, deux activités principales répondent aux soucis souvent exprimés par la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de l'Assemblée parlementaire: la lutte contre les principaux polluants atmosphériques et les problèmes relatifs à l'énergie et à l'environnement. Pour ce qui est du premier sujet, les travaux de l'OCDE en 1987 ont marqué l'achèvement de l'inventaire des émissions des principaux polluants atmosphériques pour les pays d'Europe appartenant à l'OCDE et le début des travaux sur la lutte contre la pollution des véhicules à moteur qui porteront essentiellement sur les véhicules lourds, les véhicules en circulation et les émissions par évaporation.

Dans sa Résolution 884 (au paragraphe 24), l'Assemblée «souhaiterait également qu'au-delà des études et des inventaires, l'OCDE s'engage plus activement à la réduction effective et substantielle des polluants atmosphériques provenant aussi bien d'installations fixes que de véhicules à moteur».

Pour ce qui est de l'énergie et de l'environnement, répondant à la recommandation qui avait été adoptée par le Conseil de l'OCDE en 1985 sur les options énergétiques sauvegardant l'environnement et leur mise en œuvre, une étude a été entreprise sur les politiques de l'énergie et de l'environnement des pays membres. Par ailleurs ont également été examinées les répercussions sur le climat de l'accumulation des gaz carboniques et d'autres gaz provoquant l'effet de serre qui préoccupe actuellement les milieux scientifiques du monde entier.

A la suite de la résolution adoptée par le Conseil de l'OCDE en juin 1985, s'est poursuivie également la mise au point d'un projet d'accord international sur le contrôle de mouvements transfrontaliers de déchets dangereux. Votre rapporteur tient à exprimer le souhait que — le moment venu et compte tenu des travaux déjà entrepris — aussi bien le Conseil de l'Europe que les Communautés européennes puissent être consultés sur ce sujet et peut-être associés à sa réalisation prochaine.

Dans son avis concernant le rapport d'activité de l'OCDE en 1986 la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de l'Assemblée parlementaire avait exprimé le souhait de voir l'OCDE se pen-

question of noise abatement. It now welcomes the fact that a noise abatement project was launched in 1987 in order to assess the actual effectiveness of the noise abatement policies generally applied. Through an analysis of the policies conducted in a number of OECD countries, the project seeks to establish what improvements could be made in the implementation of existing or new regulations. The project emphasises especially ways and means of actually enforcing regulations more effectively, and incentives of various kinds to supplement them.

In view of the special attention given by the committee to transport and environmental questions, it is gratifying to note that the relevant activity has been brought to fruition. A report will be published on the technical assessment of pollution by motor vehicles and will suggest technical modifications to be made to vehicles as well as comprehensive measures to be adopted at various levels. A second report is to be published shortly on "Towns and their transport systems", assessing the advantages to the environment of the local transport policies adopted by ten cities, including two outside the OECD area.

At the same time, the ongoing activity on the development of practical hazard assessment methodologies continued successfully in 1987, together with the important matter of laying down guidelines for the testing of chemicals. These guidelines defined by OECD are widely acknowledged as a standard reference for chemical safety testing. A working party set up to facilitate the implementation of OECD Council decisions on good laboratory practice has worked out guidelines for verifying conformity with good laboratory practice, and for laboratory inspections and research checks.

3. *Urban affairs* (Chapter 6 of the OECD report)

The mandate of the group on urban affairs was renewed at the start of 1987 for four years. Three new activities were launched in this connection: urban development and the impact of technological, economic and socio-demographic change; improving the urban environment; and urban infrastructure provision.

In view of the topicality of the subject, the meetings on urban development and the impact of technological, economic and socio-demographic

cher sur la question des nuisances sonores. Elle se félicite aujourd'hui qu'un projet sur la lutte contre le bruit ait été lancé en 1987 dans le but d'évaluer l'efficacité réelle des mesures qui sont généralement prises à cet effet. En partant de l'analyse de politiques mises en œuvre dans quelques pays de l'OCDE, le projet s'efforce de déterminer comment les réglementations existantes ou des réglementations à mettre en place pourraient être améliorées. Ce projet met l'accent, en particulier, sur les moyens de renforcer la mise en œuvre réelle des réglementations et de compléter celles-ci par des incitations de tous ordres.

Etant donné l'attention particulière que la commission porte aux questions de transport et d'environnement, votre rapporteur se réjouit de voir portée à terme l'activité sur ce sujet. Un rapport sera publié et reposera sur l'évaluation technique de la pollution provenant des véhicules à moteur et proposera des modifications techniques à apporter aux véhicules ainsi que des mesures globales qui pourraient être adoptées à différents échelons. Un deuxième rapport sera publié incessamment sous le titre «Les villes et leurs transports» évaluant les avantages pour l'environnement des politiques locales de transport adoptées par dix grandes villes, y compris deux villes hors de la zone de l'OCDE.

Parallèlement, l'activité permanente sur la mise au point de méthodes pratiques d'évaluation des dangers s'est poursuivie en 1987 avec succès ainsi que celle portant sur la définition des lignes directrices à appliquer dans les essais de produits chimiques dont il convient de souligner l'importance. En effet, les lignes directrices définies par l'OCDE sont largement reconnues et servent comme texte de référence en matière d'essais de sécurité des produits chimiques. Un groupe de travail qui avait pour mandat de faciliter la mise en œuvre pratique des Actes du Conseil de l'OCDE relatifs aux bonnes pratiques de laboratoire a mis au point des guides pour les mécanismes de vérification de la mise en conformité aux bonnes pratiques de laboratoire ainsi que des lignes directrices pour la conduite d'inspection de laboratoires et de vérifications d'études.

3. *Affaires urbaines* (chapitre 6 du rapport de l'OCDE)

Au début de l'année 1987, le mandat du groupe des affaires urbaines a été renouvelé pour quatre ans. Dans ce cadre, trois nouvelles activités ont été lancées: le développement urbain et l'impact du changement technologique, économique et socio-démographique; l'amélioration de l'environnement urbain et l'aménagement et l'entretien des infrastructures.

Parmi ces activités, les réunions tenues sur le développement urbain et l'impact du changement technologique, économique et socio-démo-

change, during which the nature and scale of that impact were assessed in order to propose appropriate adjustments to urban policies, are of particular interest. Improving the urban environment should also remain a subject of concern to OECD — and to the Council of Europe — in the years ahead.

4. *Relations with the developing countries* (Chapter 10 of the OECD report)

An important seminar was held in 1987 on strengthening co-operation with the developing countries in the environmental field. Representatives from developing countries were invited in order to identify their main concerns, define ways and means of improving co-operation with those countries and examine the most appropriate methods for evaluating the projects and programmes implemented by the developing countries.

It is important also to underline the fact that co-operation with the developing countries on the environment has developed considerably. The seminar on this question organised by OECD in November 1987 came to the conclusion that members of the Development Aid Committee should take immediate steps to implement the OECD Council's recommendations on the environmental assessment of development aid.

The new impetus given by the European Public Campaign on North-South Interdependence and Solidarity launched by the Council of Europe should be emphasised in this connection. In the report on the environment in North-South interdependence and solidarity (Doc. 5835) submitted to the Assembly for debate in January 1988, the Rapporteur, Mr Cuatrecasas, referred to and stressed the relevance of the OECD Council's recommendation that all major development aid schemes should be subject to an impact study, especially concerning their foreseeable consequences for the environment. Assembly Resolution 889 (paragraphs 8 and 9) echoes that concern — as does the final declaration of the Madrid Conference in June 1988. It is to be hoped that the OECD bodies will give practical effect to these principles in their development aid policy.

There is one problem of special topical importance to which the OECD bodies should give attention, namely the export of chemical and nuclear waste to countries in the Third World and to Africa in particular. The Madrid Appeal stressed that this constituted unacceptable trade practices

graphique, au cours desquelles ont été évaluées la nature et l'ampleur de cet impact afin de proposer des modifications appropriées de politiques urbaines, présentent un intérêt particulier étant donné l'actualité du sujet. L'amélioration de l'environnement urbain devra rester un sujet de préoccupation de la part de l'OCDE — comme du Conseil de l'Europe — pour les années à venir.

4. *Relations avec les pays en voie de développement* (chapitre 10 du rapport de l'OCDE)

Votre rapporteur tient à souligner l'importance de la tenue en 1987 d'un séminaire sur le renforcement de la coopération avec les pays en développement en matière d'environnement. Les représentants des pays en développement y ont été conviés afin d'identifier leurs principaux problèmes, de déterminer les moyens d'améliorer la coopération avec ces pays et d'examiner les méthodes les plus appropriées pour l'évaluation des projets et des programmes mis en œuvre par les pays en développement.

Il est important de souligner également que la coopération avec les pays en développement en matière d'environnement a été considérablement développée. Le séminaire sur cette question organisé par l'OCDE en novembre 1987 est parvenu à la conclusion que les membres du Comité d'aide au développement doivent «prendre des dispositions immédiates pour mettre en œuvre les recommandations du Conseil de l'OCDE sur l'évaluation environnementale de l'aide au développement».

Il convient de souligner à cet égard les impulsions nouvelles données par la Campagne publique européenne sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud lancée par le Conseil de l'Europe. Dans le rapport sur l'environnement dans l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud (Doc. 5835) soumis au débat de l'Assemblée en janvier 1988, le rapporteur, M. Cuatrecasas, avait fait référence et souligné la pertinence des recommandations du Conseil de l'OCDE visant à soumettre tous les grands projets d'aide au développement à une étude d'impact, notamment en ce qui concerne les incidences prévisibles sur l'environnement. La Résolution 889 de l'Assemblée, dans ses paragraphes 8 et 9, fait écho à cette préoccupation — de même que la déclaration finale de la Conférence de Madrid du mois de juin 1988. Il faut espérer que les organes de l'OCDE donneront une application concrète à ces principes dans leur politique d'aide au développement.

Un problème d'une actualité particulière devrait mobiliser les instances de l'OCDE. Il s'agit de l'exportation de déchets chimiques et nucléaires vers les pays du tiers monde et plus particulièrement vers l'Afrique. L'Appel de Madrid a souligné qu'il s'agissait de pratiques commerciales inaccep-

and proposed stepping up international co-operation and possibly drafting an international convention to control such practices. OECD should be invited to resume and reactivate — and if necessary reorientate — its work on the preparation of an international convention on the transport of dangerous wastes across frontiers. Preparing such a convention could give rise to active co-operation between the Assembly and OECD. Over and beyond a convention for the OECD region, a world convention as advocated by the United Nations Environment Programme (UNEP) is actively supported by Switzerland.

5. *Science, technology and industry* (Chapter 9 of the OECD report)

Within this chapter, the Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities has selected the road transport research programme as a question of particular interest to it. The prime purpose of the programme is to develop and assess scientific and technological information on problems relating to road infrastructure and road transport. To that end, two major studies were completed in 1987 on different but important aspects of traffic management. The first examines the road transport of dangerous substances and goods, thus making a useful additional contribution to activities already being carried out on this subject by other organisations such as the EEC. The second focuses on the requirements for international standards of road vehicle communication systems to improve traffic flows and safety.

It is worth pointing out that, while recognising that the public authorities must continue to have a margin of independent assessment, the report emphasises the need to adopt international standards in this field. Work on the economic regulations governing the industry and road freight transport has also continued, together with the study of measures to be taken to improve the safety of heavy goods vehicles. In another safety-oriented activity, work has recently begun on ways of getting insurance companies, highway authorities and research institutions to work together to reduce traffic accidents.

The road and road traffic research programme has also put considerable emphasis on technology transfer to developing countries.

6. *Technical co-operation and public management* (Chapter 11 of the OECD report)

In the field of relations between citizens and the administration, many studies have been

tables et a proposé de renforcer la coopération internationale et d'élaborer éventuellement une convention internationale pour contrôler de telles pratiques. Il faudrait inviter l'OCDE à reprendre et à activer — et le cas échéant à réorienter — les travaux visant à l'élaboration d'une convention internationale sur le transport suprafrontalier de déchets dangereux. L'élaboration d'une telle convention pourrait donner lieu à une coopération active entre l'Assemblée et les instances de l'OCDE. Au-delà d'une convention pour la région de l'OCDE, une convention mondiale, telle qu'elle est préconisée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), est activement soutenue par la Suisse.

5. *Science, technologie et industrie* (chapitre 9 du rapport de l'OCDE)

Etant donné l'intérêt particulier qu'elle porte à la question, la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux a retenu de ce chapitre le programme de recherche en matière de routes et de transports routiers. Le principal objectif du programme est de réunir et de faire une évaluation des données scientifiques et technologiques des problèmes relatifs à l'infrastructure et aux transports routiers. Pour ce faire, deux études importantes ont été achevées en 1987 sur des aspects différents et importants de la gestion de la circulation. La première porte sur le transport des matières et des marchandises dangereuses, apportant ainsi un complément utile aux activités déjà menées sur ce thème par d'autres organisations telles que la CEE. La deuxième étude porte sur les normes internationales à adopter pour les systèmes de communications routières et les véhicules dans le but d'améliorer la circulation et la sécurité des transports.

Par ailleurs, les travaux portant sur les réglementations économiques de l'industrie et des transports routiers de marchandises ainsi que l'étude des mesures à prendre pour améliorer la sécurité des véhicules lourds se sont également poursuivis. Dans ce même contexte, une activité a été lancée dans le but d'examiner les moyens de faire collaborer les compagnies d'assurances, les responsables de la circulation et les établissements de recherche en vue de réduire les accidents.

Le programme de recherche en matière de routes et de transports routiers a également fait une large place aux transferts de technologies vers les pays en voie de développement.

6. *Coopération technique et gestion publique* (chapitre 11 du rapport de l'OCDE)

Dans le domaine des relations entre citoyens et administrations, de nombreuses études

published on questions of paramount importance such as the process of defining basic policies, administrative responsiveness and the taxpayer, a survey of initiatives for improving relationships between the citizen and the administration, etc.

As part of this committee's activities, four countries — Greece, Portugal, Turkey and Yugoslavia — have made special efforts to adapt their institutions and decision-making processes to meet current policy requirements. Generally speaking, it is satisfying to note that the committee's examination of the public administration policies implemented by the member countries has revealed a commitment by most of them to continue their efforts to contain public expenditure and achieve greater efficiency. At the same time, more concerted attention is being given to the simplification of administrative procedures, both for businesses and for individual citizens.

It is gratifying to note that in 1988, the rural public management programme continued to make a contribution to the European Campaign for the Countryside organised by the Council of Europe. The activity carried out by OECD has the advantage that it stands at the crossroads of several sectors such as rural development, agricultural policy, job creation and so on. In 1987, the analysis of the rural policy formulation process culminated in the conclusion that it is important to adopt an "integrated multi-sectoral approach to rural issues with greater emphasis on territorial development".

C. Conclusions

This brief survey of OECD activities in the environment field, together with the extracts from the report contained in the committee document (AS/Loc (40) 2), show that OECD activities in the fields relevant to the committee constitute a considerable contribution to the member countries and to the European and international organisations active in the environment and regional planning fields. As it did when the report on environment policy in Europe (1984-87) was presented in May 1988 by Mr Fajardo, the committee of course welcomes the fact that OECD is continuing to adopt an integrated approach to environment policies, and hopes that this field will be an ongoing component of all policies relevant to the member states.

It is pleasing to note that certain activities — such as the control of air pollution and noise pollution — have developed substantially, in accordance with the wish expressed by the Assembly in a previous opinion. Indeed, in view of the

ont été publiées sur des questions de première importance, telles que le processus d'élaboration des politiques fondamentales, la réceptivité administrative et le contribuable, l'examen des initiatives prises pour améliorer les relations entre les citoyens et l'administration.

Dans le cadre des activités de ce comité, quatre pays — la Grèce, le Portugal, la Turquie et la Yougoslavie — ont déployé des efforts particuliers pour adapter leurs institutions et leurs processus de décision aux exigences actuelles de l'action gouvernementale. De façon générale, il est satisfaisant de constater que l'examen par le Comité des politiques de gestion publique mises en œuvre par les pays membres a mis en évidence une détermination du plus grand nombre à poursuivre leurs efforts pour limiter les dépenses publiques et en augmenter l'efficacité. Parallèlement, une action plus concertée est menée pour simplifier les procédures administratives aussi bien pour les entreprises que pour les citoyens.

Votre rapporteur se félicite qu'en 1988 le programme sur la gestion publique rurale ait continué à apporter une contribution à la Campagne européenne pour le monde rural organisée par le Conseil de l'Europe. L'activité mise en œuvre par l'OCDE se situe à l'intersection de plusieurs domaines comme le développement rural, la politique agricole, la création d'emplois, etc. En 1987, l'analyse du processus de formulation de la politique rurale s'est achevée sur la conclusion qu'il est important, en ce qui concerne les questions rurales, «d'adopter une approche multisectorielle intégrée qui privilégie l'aménagement du territoire».

C. Conclusions

Le bref aperçu que votre rapporteur a voulu donner des activités de l'OCDE en matière d'environnement, ainsi que les extraits du rapport figurant dans le document de la commission (AS/Loc (40) 2) montrent bien que les activités de l'OCDE dans les domaines intéressant la commission constituent un apport considérable pour les pays membres et pour les organisations européennes et internationales œuvrant dans les domaines de l'environnement et de l'aménagement du territoire. La commission — comme elle l'avait déjà fait lors de la présentation du rapport sur la politique de l'environnement en Europe (1984-1987), présenté en mai 1988 par notre collègue M. Fajardo — se félicite de voir l'OCDE continuer à prôner une approche intégrée des politiques de l'environnement souhaitant que ce domaine soit une composante permanente de toute politique intéressant les pays membres.

Comme l'avait souhaité l'Assemblée dans un de ses précédents avis, on peut se réjouir de voir que certaines activités — telle la lutte contre la pollution de l'air et contre la pollution par le bruit — aient connu un développement important. Par

disquiet generated by certain accidents such as Chernobyl and Sandoz in Basle, your Rapporteur salutes the work which OECD has undertaken in these fields, in response to public expectations.

The activities engaged in by OECD in fields relevant to the committee's work provide a wealth of information of paramount importance both to the member states and to international organisations. They relate to fundamental issues, and the resultant reports and conclusions cannot but help governments make choices in respect of the environment, urban planning or energy.

For this reason — as on the occasion of previous opinions — your Rapporteur invites the parliamentarians to encourage the broadest possible circulation of the OECD's texts in their own countries.

D. Outline of an opinion on environmental policy to be included in the draft resolution tabled by the Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities

(The Assembly,)

23. Referring to the recommendations already made in Resolution 884 (1987), on the grave problem of soil pollution, reiterates its wish that the OECD authorities should be actively involved in the study of these issues and in particular examine the various effects of pollution caused by industry and intensive agriculture,

24. Invites OECD to pay special attention to methods for the reduction of industrial and domestic waste and especially to highlight means of limiting at source the production of these wastes;

25. Being alarmed both by the scale and by the dangers of the international transport of hazardous wastes, believes that the OECD authorities should give very high priority to the examination of this complex problem;

26. Wishes in particular to see work on the strict regulation and control of such transfrontier and intercontinental movements of hazardous wastes through an international convention speeded up and, as appropriate, carried out in two stages: first, a European convention and, secondly, a world convention, thus making it possible to associate world organisations such as the United Nations Environment Programme as well as the developing countries in the effort to control and limit such transport;

ailleurs, étant donné l'inquiétude qu'ont suscitée certains accidents comme ceux de Tchernobyl et de Sandoz à Bâle, votre rapporteur tient à saluer les travaux que l'OCDE a entrepris dans ces domaines répondant ainsi aux attentes du public.

Les activités mises en œuvre par l'OCDE dans les domaines intéressant la commission fournissent un ensemble d'informations de toute première importance aussi bien pour les pays membres que pour les organisations internationales. Elles portent sur des questions fondamentales et les rapports et conclusions qui y font suite ne peuvent qu'aider les gouvernements à opérer des choix en matière d'environnement, d'urbanisme ou d'énergie.

C'est pour cette raison que — comme cela a été fait lors des avis précédents — votre rapporteur ne peut qu'inviter les parlementaires à encourager dans leurs pays la diffusion la plus large possible des textes de l'OCDE.

D. Eléments pour un avis relatif à la politique de l'environnement à insérer dans le projet de résolution soumis par la commission des questions économiques et du développement

(L'Assemblée,)

23. Se référant aux recommandations déjà formulées dans sa Résolution 884 (1987) relatives à la gravité du problème de la pollution du sol et réitérant son vœu de voir les instances de l'OCDE s'associer activement à l'étude de ces problèmes et d'examiner tout particulièrement les divers effets des pollutions dues à l'industrie et à l'agriculture intensive,

24. Invite l'OCDE à porter une attention particulière aux méthodes de réduction des déchets industriels et domestiques et à mettre en lumière tout particulièrement les moyens de limiter à la source la production de tels déchets;

25. Alarmée tant par l'ampleur que par les dangers provoqués par les transports internationaux de déchets dangereux, estime que les instances de l'OCDE devraient attacher une très grande priorité à l'examen de ce problème complexe;

26. Souhaite en particulier que les travaux visant à la réglementation sévère et à un contrôle strict de ces mouvements transfrontaliers et intercontinentaux de déchets dangereux par une convention internationale soient accélérés et menés, le cas échéant, en deux étapes dont la première serait une convention européenne et la deuxième une convention mondiale permettant ainsi d'associer des organisations mondiales, telles que l'UNEP, ainsi que les pays en voie de développement à l'effort de contrôle et de limitation de tels transports;

27. Being also concerned by the constant increase in noise pollution and its damaging effects on human health, invites OECD to examine in greater depth practical ways of reducing noise, especially that caused by road vehicles, aircraft and construction equipment ;

28. Finally, wishes OECD to continue and intensify its thinking on the relationship between agriculture and the environment and on the basis for a new type of agriculture more in harmony with its surroundings, able to act as the guardian and promoter of the rural world and to bring about integrated rural development as advocated by the OECD Council at ministerial level as long ago as 1987.

27. Egalement préoccupée par l'augmentation constante des pollutions sonores et de leurs incidences préjudiciables sur la santé de l'homme, invite l'OCDE à examiner plus en détail les moyens pratiques permettant de réduire le bruit, notamment celui provoqué par les véhicules routiers, les aéronefs et les engins de chantier ;

28. Souhaite enfin que l'OCDE continue et intensifie sa réflexion sur les rapports entre agriculture et environnement et sur les conditions d'une nouvelle agriculture qui soit davantage en harmonie avec son environnement, et qu'elle puisse jouer son rôle de gardien et de promoteur du monde rural et conduire au développement rural intégré tel qu'il a été préconisé par le Conseil de l'OCDE au niveau des ministres dès 1987.